

# DECOUVERTES SUR LES SECTES ET RELIGIONS

Trimestriel n° 106

1<sup>er</sup> avril 2015

PAF du numéro : 2,50 €  
Abonnement papier : 10 €  
Abonnement Internet : 3 €.

Editeur : GEMMPI  
BP 30095  
13192 Marseille Cedex 20.

Tel. 04 91 08 72 22.  
gempipi@wanadoo.fr  
www.gempipi.org

Impression : Cité des associations  
de Marseille.  
Commission paritaire : 73373

Directeur de publication :  
Didier Pachoud.

Reproduction interdite  
Les informations et articles de  
presse repris dans cette publication  
n'engagent que leurs auteurs.

---

---

**G.E.M.P.P.I.**

Groupe d'Etude des  
Mouvements de Pensée en vue  
de la Protection de l'Individu

FÈCRIS

## 1) QUAND LES ASTROLOGUES AVANCENT MASQUES

Corine EVANESSE.....P 2 à 4

## 2) REVUE DE PRESSE

Catholicisme déviant, Esséniens, Faux souvenirs induits, Hare Krishna, Hindouisme et dérivés sectaires, Islamisme, Médecines parallèles (Biologie totale, médecine amérindienne, Anthroposophie), Médecines parallèles, Moon, New age, Scientologie, Sri Tathata, Témoins de Jéhovah.....P 4 à 17

## 3) BIBLIOGRAPHIE.....P18, 19

-RISQUE D'EMPRISE COMMUNAUTAIRE  
FELICITE- La vérité vous rendra libre – Ed. Sentinelle  
2015

- Zoom back camera ! La face cachée de  
l'ennéagramme- Daniel Lafargue

-Le gouvernement des émotions. Pierre Le Coz



 **CONSEIL  
GENERAL**  
BOUCHES-DU-RHÔNE

 **VILLE DE  
MARSEILLE**

 **la ligue de  
l'enseignement**  
Fédération des A.T.L. / S

# 1) Quand les astrologues avancent masqués

L'idée de cet article m'est venue à la suite d'une conversation que j'ai eue avec un **masseur kinésithérapeute**. Celui-ci, ayant éprouvé le désir de compléter sa formation afin d'ajouter une corde à son arc, s'était inscrit à une école d'**ostéopathie**. Tout se passa bien jusqu'au jour où un enseignant proposa de monter le thème astral des étudiants afin de les aider à mieux se connaître et ainsi à mieux « comprendre leurs futurs patients » !

Je n'ai pas été particulièrement surprise d'apprendre cet incident ; cela fait déjà un certain temps que j'observe que les astrologues infiltrent d'autres professions, en particulier celles tournant autour des « médecines douces » et psychothérapeutes.

Il faut comprendre ces gens, la plupart d'entre eux tirent le diable par la queue ; la profession d'astrologue n'est pas très rentable, sauf pour une minorité de gens très médiatisés, la plupart d'entre eux exercent une autre profession, l'astrologie ne consistant qu'un travail d'appoint, quelques consultations par-ci par-là permettant de mettre du beurre sur leurs épinards. D'autre part, ces gens sont **avides de reconnaissance** sociale et acceptent mal la déplorable image de leur profession ; lorsqu'on leur demande quelle est leur profession et qu'ils répondent « astrologue », cela jette un froid. Par contre **s'ils répondent « je suis psychothérapeute » par exemple, ils se sentent mieux acceptés.**

Aussi, sont-ils nombreux à suivre une formation dans un secteur qu'ils jugent compatible avec leurs croyances. Certains se retrouvent ainsi **naturopathes** ou **chiropracteurs** et profitent d'une consultation avec un patient pour proposer leurs services en temps qu'astrologue. Ils prétendent que le thème astral leur donnera des indications précieuses sur les maux dont souffre la personne venue les consulter, on appelle cet « art » **l'astrologie médicale**. **Certains prétendent même que la position des astres permet de savoir quel type de thérapie, de médicament convient** le mieux au malade, les astres donnant à la fois le diagnostic et le remède.

Par exemple, **si le patient vient en se plaignant d'une crise de foie chronique, ils regarderont la position de Jupiter** dans leur thème ; si celui-ci est trigone à vénus, ils affirmeront que le meilleur traitement viendra des fleurs, par exemple les élixirs floraux de Bach et autres fariboles du même style... Il arrive même que certains médecins (rares j'espère) se tournent vers l'astrologie. J'ai été informée de ce fait lors d'un congrès consacré à l'astrologie médicale organisé dans ma ville. Les congrès d'astrologie sont très prisés par les professionnels et amateurs, ils leur permettent de rencontrer des confrères, d'augmenter leur audience, d'être médiatisés en y donnant une conférence, d'adhérer à un syndicat professionnel afin de mieux défendre leurs intérêts, de s'informer sur les dernières nouveautés en matière de logiciels.

Pour en savoir plus sur ces fameux congrès, je vous conseille la lecture, tout à fait édifiante de cet article :

<http://ramkat.free.fr/ashalb62.html>

Ci dessous un lien vers un site parlant de congrès organisés en France :

<http://www.aureas.org/faes/francais/sephermesfr.ht>

Pour se faire une idée de la branche « astrologie médicale », il suffit de taper dans le moteur de recherche internet les mots : « livre d'astrologie médicale », on en trouvera un grand nombre, par exemple :

[http://www.priceminister.com/nav/Livres\\_Sciences-humaines-et-spiritualite/f11/%C9sot%E9risme/f13/Astrologie+m%E9dicale](http://www.priceminister.com/nav/Livres_Sciences-humaines-et-spiritualite/f11/%C9sot%E9risme/f13/Astrologie+m%E9dicale)

J'y ai même trouvé un livre écrit par un médecin homéopathe :

<http://www.delcampe.net/page/item/id.209838456,var.DOCTEUR-JACQUES-MICHAUD-MEDECINES-ESOTERIQUES-MEDECINE-DE-DEMAIN-HOMEOPATHIE-ACUPUNCTURE-ASTROLOGIE-MEDICALE-CHIROLO,language,F.html>

Bien entendu, tous les patients, même ceux qui croient fermement en l'efficacité des médecines douces ne sont pas automatiquement des adeptes de l'astrologie ; or, **nombreux sont les astrologues exerçant une profession médicale ou pseudo médicale persuadés que l'étude d'un thème astral est indispensable pour poser un diagnostic**. En conséquence ; ils vont se débrouiller pour obtenir les coordonnées de naissance du patient dont ils souhaitent monter le thème. Pour cela ils ont besoin de la date de l'heure et du lieu de naissance. Rien de plus simple, il suffit de remplir une fiche dès qu'un nouveau patient entre dans leur cabinet et de lui demander ces

renseignements. En ce qui concerne l'heure bien sûr, ils s'en abstiendront mais, écriront par la suite à la mairie de naissance de cette personne pour obtenir un extrait d'acte de naissance, avec indication de l'heure et ils l'obtiendront sans problème. N'importe qui peut obtenir un extrait d'acte de naissance, même d'une personne avec laquelle elle n'a aucun lien de filiation. Lire à ce sujet :

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1427.xhtml>

Puis ils monteront le thème de naissance à la recherche des indispensables informations dont ils ont besoin pour aider leur patient/client. Au cours de la deuxième consultation (et celle-ci risque bien d'avoir lieu hélas) ils donneront de nombreux conseils tout aussi farfelus les uns que les autres, par exemple celui de lui enjoindre d'éviter les produits laitiers sous prétexte que dans son thème astral la lune est en chute en scorpion, la viande, parce que mars se trouve en maison XII, etc.

**L'autre profession infiltrée par les astrologues est celle de psychothérapeute, voire de psychanalyste**, en particulier si celui ci est **favorables aux thèses de C G Jung** plus qu'à celles de S Freud.

**Le psychiatre suisse semble bien avoir cru à l'astrologie**, c'est ce que j'ai découvert en lisant cet article :

<http://de-sphaeris.blogspot.fr/2012/12/entretien-astrologique-avec-carl-gustav.html>

D'après cet article, C G Jung aurait accordé un entretien en maison 1954 à deux astrologues André Barbault et Jean Carteret pour la revue l'Astrologue.

Extrait de cet article :

CG Jung « Il y a eu beaucoup de cas d'analogies frappantes entre les constellations astrologiques et l'événement psychologique ou l'horoscope et la disposition caractérologique. Il y a même la possibilité d'une certaine prédiction quant à l'effet psychique d'un transit par exemple ».

Afin de pouvoir vérifier cette information, j'aurai bien aimé pouvoir me procurer un exemplaire de cette fameuse revue, malheureusement, lorsque je suis allée sur le site qui permet soit de s'y abonner, soit d'acheter d'anciens numéros, je me suis aperçue que je devrais déboursier la modique somme de 40 euros...

N'ayant pas envie de grossir la bourse d'un astrologue je me suis abstenue ; toute personne désirant vérifier cette information concernant les croyances de CG Jung peut toujours se rendre à Paris, à la Bibliothèque Nationale afin d'y lire cette revue.

Le philosophe Michel Onfray a critiqué dans un livre ayant créé de nombreuses polémiques les théories de ce dernier. Il conviendrait que quelqu'un en fasse autant avec l'œuvre de CG Jung. Pourquoi en effet accorder de la valeur aux théories d'un homme souffrant de psychose ? C'est du moins ce qu'affirme Michel Cazenave dans un entretien sur France Culture que vous pourrez écouter sur youtube ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=DdeDMFICZsg>

Or, Michel Cazenave, n'est pas n'importe qui : ancien élève de Normal Sup, homme de radio et de télévision et surtout fervent défenseur de CG Jung (il a dirigé pour un éditeur la traduction en français de ses œuvres)

Lire sa biographie sur son site officiel ci-dessous :

<http://www.michelcazenave.fr/biographie.html>

Si CG Jung croyait bien en l'astrologie, l'attrance de nombres d'astrologues pour la psychanalyse n'aurait donc rien de surprenant...

En associant sur un moteur de recherche internet les mots « astrologie » et « psychanalyse », vous trouverez de nombreuses pages à lire. Certaines écoles d'astrologie ont développé toutes sortes de théories tournant autour du concept de « complexe psychologique ». Le complexe d'Oedipe ne leur suffit pas, il a fallu qu'ils en inventent d'autres ; c'est au cours d'un de ces fameux congrès dont je vous ai parlé plus haut que j'ai entendu parler des complexes d'Electre, de Caïn, de castration, de Lucifer, de Peter Pan, ceux ci correspondant à des positions astrales précises... Je plains le malheureux à qui un astrologue annonce qu'il souffre d'un complexe de castration...

Certains astrologues préfèrent l'étiquette de psychothérapeute à celle de psychanalyste. La profession de psychothérapeute n'est pas assez réglementée ; des tentatives ont certes été faites pour en interdire l'accès à certains charlatans, mais la législation est bien incomplète ; il a fallu de nombreuses années aux parlementaires pour se mettre d'accord sur un texte qui laisse passer de nombreux pseudo thérapeutes à travers les mailles du filet. Le texte d'origine a été présenté par le député Bernard Accoyer en octobre 2003, les décrets d'application parurent en mai 2010 !

Vous pourrez lire l'histoire de ces tentatives de réglementation sur le site de l'AFIS (association française pour l'information scientifique)

<http://www.pseudo-sciences.org/spip.php?article1398>

Quand bien même un texte n'ouvrant la profession de psychothérapeutes qu'aux seuls psychiatres aurait été votée, cela n'aurait pas tout réglé pour autant, **qu'est-ce qui empêcherait un astrologue ou un autre charlatan d'accrocher une plaque à la porte de son cabinet en écrivant simplement : Monsieur B untel « maïeuthérapeute » ?**

Cette plaque, je l'ai lue un jour accrochée sur un mur alors que je m'appêtais à sonner chez une copine !

D'après les informations que j'ai pu obtenir, cet homme, conscient que la législation concernant l'exercice de sa profession de psychothérapeute était en train d'évoluer avait pris les devants, il avait changé sa plaque... La maïeutique est un art qui nous vient du philosophe Socrate, voici la définition qu'en donne le Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales :

*PHILOS. Méthode socratique reposant apparemment sur l'interrogation et se proposant d'amener un interlocuteur à prendre conscience de ce qu'il sait implicitement, à l'exprimer et à le juger (d'apr. Foulq.-St-Jean 1962):*

<http://www.cnrtl.fr/definition/maïeutique>

et le tour est joué :

« mais non, monsieur, je ne tombe pas sous le coup de la loi d'exercice illégal de la profession de psychothérapeute, je ne suis pas psychothérapeute mais Maïeuthérapeute voyons... »

**Faut-il interdire l'astrologie ? Je trouve cette idée tout aussi utopique que celle demandant l'interdiction de la prostitution** ; mieux vaudrait compliquer la vie des astrologues ; comment se fait-il qu'un parfait inconnu puisse obtenir aussi facilement vos coordonnées de naissance avec indication de l'heure ? Il suffirait de durcir la législation.

D'autre part, fournir l'heure de naissance de façon systématique est-ce toujours indispensable ? Bien sûr on me répondra qu'il peut exister des risques d'homonymie et qu'il convient d'éviter les confusions de personnes... Comment s'en sortent les autres pays ? Y est-il aussi facile d'obtenir des coordonnées précises de naissance ?

Corinne Evanesse

## 2) REVUE DE PRESSE

### CATHOLICISME DEVIANT

#### Un père poursuivi pour « dérive sectaire »

*Le Télégramme- 20 mars 2015/* Loïc Berthy . Hier soir en fin d'audience au tribunal correctionnel de Vannes comparaisait, un homme de 66 ans poursuivi pour n'avoir pas rempli ses obligations légales de père. Il n'est pas venu seul au tribunal. Il a cité pour témoin un homme tantôt désigné comme gourou, tantôt appelé **le grand monarque**, voire le Pape. « C'est un prêtre pèlerin, qui chemine en portant la parole », précise le prévenu, lui-même très porté sur la religion. Pour son entourage et sa famille, il aurait pourtant complètement changé sous l'influence de ce guide. En 2011, le prévenu s'installe en famille à Mohon. Ils viennent du Maine-et-Loire, où les trois enfants ont été déscolarisés après un conflit avec l'équipe enseignante d'une école catholique. Dans le Morbihan, les enfants ne seront pas rescolarisés. Bien que vivant très chichement, la famille part régulièrement en pèlerinage à Lourdes, Jérusalem, Fatima, Rome. C'est au retour d'Italie, en 2013, que les trois enfants seront confiés à un couple suisse, vivant dans une yourte. De leur côté, le père, la mère et le gourou reviennent à Mohon. Quelques jours plus tard, le prévenu met littéralement sa femme à la porte. S'en suivra un dépôt de plainte de celle-ci, une injonction faite au père d'aller rechercher ses enfants, âgés de 6, 10 et 13 ans, en Suisse, puis leur disparition. Un mandat de recherche est délivré. Ils seront retrouvés en Slovénie, en route vers un pèlerinage à **Medjugorje en Bosnie**. Le parquet a soulevé le fait qu'il y avait non seulement déscolarisation mais que le père avait interdit que ses enfants soient soignés ou pris

en charge par des secours y compris en cas d'accident. Chez l'aînée des enfants, un expert a noté « une absence de règles de vie et une manipulation mentale fondée sur une idéologie religieuse sectaire ». « Cette manipulation mentale, c'est une fable montée de toute pièce par ma famille. Je suis quelqu'un de normal et qui aime ses enfants », a répondu le prévenu. Des enfants qu'il a montés contre leur mère. Depuis deux ans, c'est bien à elle qu'ils ont été confiés par la justice. Ils sont scolarisés depuis et bénéficient aussi d'un accompagnement psychologique. Leur avocate a demandé pour chacun d'eux 4.000 € d'indemnités pour préjudice moral. Le procureur, qui a dénoncé une « dérive sectaire » du prévenu, a requis 12 mois de prison avec sursis. Le tribunal, qui devra tenir compte de l'altération du discernement décrétée par un expert psychiatre, rendra son délibéré le 9 avril.

## **Le cardinal Danneels a étouffé 40 dossiers de pédophilie...**

Rédaction en ligne - Le cardinal Godfried Danneels a été informé au moins à quarante reprises de cas d'abus sexuels au sein de l'Eglise lors des dernières décennies. Il répondait aux plaignants "qu'il allait prier pour les victimes". Mgr Leonard a, quant à lui, couvert cinq cas... Le cardinal Danneels va à nouveau porter plainte pour violation du secret de l'instruction ?

Archives Belga - C'est ce que rapporte mercredi Het Laatste Nieuws, sur base de lettres issues du dossier de l'Opération Calice. Le cardinal Danneels a toujours affirmé qu'il était surpris par le nombre d'abus commis au sein de l'Eglise.

Le cardinal a été informé d'abus dans son diocèse, mais aussi dans toute la Flandre. "Dans la plupart des cas, il existe des échanges de lettres entre le cardinal et les victimes, leurs familles ou des proches", d'après le quotidien. Des lettres de plainte ont été envoyées au cardinal Danneels.

Celui-ci a parfois répondu qu'il prierait pour les victimes. Dans un cas, il a même changé un prêtre pédophile de paroisse. L'homme d'Eglise n'a cependant jamais informé la Justice.

Lorsqu'il a été interrogé par la police judiciaire de Bruxelles en 2010, Godfried Danneels avait indiqué qu'il n'était pas au courant de cas d'abus sexuels dans son diocèse.

D'après Het Laatste Nieuws, André-Joseph Léonard, responsable de l'évêché de Namur devait pour sa part être au courant d'au moins 5 cas d'abus.

<http://www.sudinfo.be/387861/article/actualite/belgique/2012-04-11/le-cardinal-danneels-a-etouffe-40-dossiers-de-pedophilie-mais-priaait-pour-les-vi>

## **Une ex-religieuse aurait été intimidée dans son couvent**

MONTRÉAL - Victime d'intimidation au point d'en faire une dépression, une ex-religieuse réclame pas moins de 3,6 millions \$ à sa congrégation pour compenser ses souffrances psychologiques.

Il semble que même les servantes du Seigneur ne soient pas à l'abri de l'intimidation, un phénomène que l'on retrouve plus souvent chez les plus jeunes ou dans les écoles.

Entre 2006 et 2012, Anna Laccitiello a vécu l'enfer au sein de la Société des filles du cœur de Marie, si l'on en croit une requête déposée en Cour supérieure la semaine dernière.

Mme Laccitiello est entrée chez les sœurs en 1996. «En général, ses tâches consistaient à aider les moins fortunés de notre société de différentes manières», écrit-on dans le document judiciaire.

Après 10 ans de bons et loyaux services, Sr Laccitiello est promue à la direction des finances de la congrégation montréalaise par la maison-mère située à Paris.

### **COMPLÈTEMENT ISOLÉE.**

C'est à ce moment que deux supérieures, Sr Mariette Thisedel et Sr Henriette Patoine, ont «commencé à isoler».

Selon la poursuite, la religieuse était confinée à sa chambre au couvent, devait prier et manger seule et était systématiquement dénigrée. «Sr Patoine la traitait souvent de stupide et de bête. Elle lui disait que son travail était pauvre et inadéquat.» À un moment, cette dernière a même fondu en larmes dans le bureau de Sr Patoine après avoir été «insultée et dénigrée». Afin de respecter son vœu d'obéissance, Sr Laccitiello ne pouvait pas confronter ses supérieures ni demander de l'aide extérieure. En 2009, elle craque. Dépression, troubles délirants et épisodes psychotiques hantent la religieuse, nous apprend la requête. «Ces problèmes de santé ont pour effet qu'elle est incohérente et perd le contact avec la réalité», soutient la poursuite.

### **INCAPABLE DE TRAVAILLER**

En 2012, Sr Laccitiello n'en peut plus et quitte la congrégation religieuse. Selon son psychiatre, elle ne pourra plus jamais occuper un emploi. Elle vit chez ses parents et dépend de son entourage pour survivre. Et Anna Laccitiello doit prendre des médicaments pour le reste de ses jours, d'après la poursuite. Elle réclame donc 3 627 264 \$ à la communauté religieuse, répartis en dommages moraux, frais médicaux et de subsistance.

Anna Laccitiello et la Société des filles du cœur de Marie n'ont pas rappelé Le Journal.

<http://fr.canoe.ca/infos/societe/archives/2014/11/20141112-055259.html> - Canoe - Claudia Berthiaume, 12-11-2014.



# ESSENIENS

## Les Esséniens mis à l'amende pour leurs constructions illicites

Un groupe religieux controversé vient d'être épinglé pour avoir érigé ou installé une dizaine de constructions illicites sur son domaine de l'Estrie, écopant d'amendes atteignant plus de 60 000 \$.

La municipalité de Cookshire-Eaton lui reproche aussi d'avoir rejeté ou laissé rejeter des eaux usées dans la nature, ainsi que d'utiliser illégalement un bâtiment comme lieu de culte.

L'Ordre des Esséniens a fait les manchettes l'automne dernier après que l'administration française de lutte contre les dérives sectaires eut appelé à la vigilance vis-à-vis du groupe. Dans un rapport, elle le décrivait comme un groupe aux « thèses apocalyptiques ». Le gourou du groupe, Olivier Martin dit « Manitara », a quitté la France il y a une dizaine d'années avant de s'établir au Québec.

Hier, l'hôtel de ville de Cookshire-Eaton a affirmé qu'il était nécessaire de sévir contre le groupe. « La Ville a fait ce qu'elle avait à faire, a affirmé Noël Landry, le maire. Quand on délivre un constat d'infraction, il faut être sûr de le faire dans l'ordre. » Pier-Antoine Marier, président du conseil d'administration de l'Ordre, a refusé de commenter le dossier. Il a renvoyé *La Presse* au porte-parole Guilhem Cayzac. Ce dernier n'a pas répondu au message de *La Presse*. Cookshire-Eaton et le groupe religieux sont en conflit depuis des années, parce que ce dernier refuse d'acquiescer les impôts fonciers que la Ville lui réclame. Les Esséniens ont acheté, en 2007, un grand domaine boisé de 103 acres payé 1,1 million en 2007, mais aujourd'hui évalué à 2,9 millions... Quant aux amendes, la Ville allègue que le domaine du chemin Brochu accueille neuf constructions illégales, trois bâtiments ayant subi des travaux illégaux, deux installations septiques non conformes, ainsi qu'une maison mobile installée en contravention des règlements. L'Ordre des Esséniens a 30 jours pour plaider coupable aux infractions municipales et acquiescer les amendes de 62 550 \$, ou encore pour plaider non coupable et les contester devant un juge.

<http://www.lapresse.ca/actualites/justice-et-affaires-criminelles/faits-divers/201503/13/01-4851786-les-esseniens-mis-a-lamende-pour-leurs-constructions-illicites.php> - PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD, *La Presse*, le 13 mars 2015

## FAUX SOUVENIRS INDUITS (FMS)

### Faux viol, 3h de repos, 1200 francs la séance

LE PLUS. Convaincre une personne qu'elle a commis un crime alors qu'elle est totalement innocente ? Cela s'appelle induire des "faux souvenirs" et c'est possible, comme l'explique une récente étude. Sophie B. en a subi les frais : un gourou, qui vient d'être condamné par la justice, lui a fait croire les pires atrocités pendant 12 ans. Elle raconte.

J'ai été sous l'emprise d'un gourou qui a créé chez moi des "faux souvenirs" pendant 12 ans. Lui s'autoproclamait "**humanothérapeute**", mais j'ai découvert bien plus tard que ce suivi n'avait rien d'humain, ni de thérapeutique.

M. B. faisait partie de ma famille par alliance, c'est comme ça que je l'ai rencontré. Dans le cadre des repas en famille, il expliquait ce qu'il faisait avec ses "patients". Il racontait notamment que l'une d'elles avait revécu le jour où sa mère avait essayé d'avorter d'elle, sans y parvenir, c'était assez marquant.

#### **Des séances à 1200 francs de l'heure**

Un jour, j'ai téléphoné à M. B. car j'étais en psychologie et je ne savais pas trop vers quelle option m'orienter, je voulais ses conseils... Mais cette première discussion n'avait rien d'un rendez-vous familial. Il m'a demandé de m'installer en face à face, puis m'a proposé de m'aider en faisant l'une de ses "sessions", comme il les appelait. Il y avait bien sûr "une longue liste d'attente" et je devais y mettre le prix : à l'époque, c'était 1200 francs de l'heure, 6 heures par jour environ, tous les jours, et ce pendant trois semaines d'affilée.

#### **J'ai dû emprunter beaucoup d'argent**

En tant qu'étudiante, je n'avais bien sûr pas d'argent, alors j'ai dû emprunter. M. B. m'a dit de demander de l'argent autour de moi... J'ai réussi à obtenir 110.000 francs comme ça, le reste est venu d'emprunts à gauche à droite.

... Dès le début de la session, **il m'a demandé de m'allonger nue** sur le divan. Je venais de trimer pendant plusieurs mois pour avoir de l'argent, j'étais déprimée, et j'avais enfin obtenu miraculeusement une place dans une session : je ne pouvais pas refuser. Pour justifier cette demande, il m'expliquait que ce n'était pas lui qui l'avait inventée, mais que cela venait d'une patiente qui voulait revivre sa naissance et était gênée par ses vêtements. Il insistait sur le fait que cela compliquerait énormément le travail si je ne le faisais pas, tout en me disant que j'étais "libre".

#### **Je ne devais dormir que 3-4 heures par nuit**

Je passais toute la matinée sur le divan à parler et pratiquer la respiration abdominale, si bien que je subissais une hyper-oxygénation du cerveau, comme si j'étais en état d'ébriété. Entre les séances, je ne devais pas parler avec des personnes à l'extérieur pour ne pas perturber la session, ni ouvrir mon courrier. Et j'avais pour consigne de manger et dormir au minimum. Je ne dormais que 3 ou 4 heures, selon ses instructions, entre 18 heures et minuit. Au bout de quelques jours, vous ne savez plus où vous êtes et perdez tout discernement.

#### **Il a induit chez moi de premiers "faux souvenirs"**

Il a commencé à induire chez moi de premiers faux souvenirs, en me faisant croire que j'avais manqué d'amour de la part de mes parents, et que c'était ce qui me faisait souffrir aujourd'hui. Il se servait à chaque fois de petits exemples que je donnais pour me monter contre mes parents : "Ton père, combien de temps t'a-t-il fait attendre pour financer ta session alors que tu souffrais tellement ?" Bizarrement, tous ses patients se retrouvaient avec la même histoire : on avait tous manqué d'amour, et failli être avortés avec une aiguille à tricoter.

### **Les premiers contacts physiques et sexuels**

Puis dès la fin de la première "thérapie" ont commencé les premiers contacts physiques. Sous prétexte de me faire revivre les événements, il m'a fait téter ses seins, alors que j'ai découvert par la suite que je n'avais jamais été allaitée par ma mère. Après la session, il m'a fait revenir pour une séance et en a profité pour me masturber, puis il m'a fait faire une fellation en me disant que ça me ferait du bien, que c'était pour que je ressente enfin du plaisir. Et c'est allé jusqu'à une relation sexuelle. Quand vous êtes sous emprise, vous le faites.

### **Une vie coupés du monde, en autarcie**

...Lui et sa femme nous téléphonaient tout le temps et l'on se voyait pour des débriefings le soir, le week-end, ou pour aller à la messe, sous couvert de religion. Bien sûr, on ne pouvait pas en parler à l'extérieur : "Les autres ne peuvent pas comprendre". Et l'on se surveillait les uns les autres. On devait avoir une confiance totale en eux, ne jamais rien remettre en cause, ne poser aucune question qui émettait des doutes sur la "thérapie" où la vie que l'on vivait en autarcie...

### **J'en ai eu pour 238.000 euros en 12 ans**

En sortant de session en 1993, j'ai écrit à mon père pour le culpabiliser sur plein de trucs totalement faux. On ne se voyait plus, sur les conseils de M. B. : Lui et sa femme ont recréé une nouvelle famille : ils nous emmenaient en vacances, nous invitaient au restaurant, au théâtre. Comment aurais-je pu me plaindre ?

Il m'a poussée à devenir avocate, parce que c'était mieux payé. Toutes mes rémunérations y sont passées. J'en ai eu en tout pour 238.000 euros en douze ans. Pour la dernière session, il m'a refait faire un emprunt auprès de sa belle-sœur (300.000 francs) : elle empruntait à la banque, et moi je la remboursais.

### **Il m'a persuadée que mon père m'avait violée**

Il m'avait également envoyée chez un autre charlatan au Canada – il m'a payé le voyage et la thérapie –, où M. B., pilotant la prétendue "thérapie" ... m'a persuadée que mon père m'avait violée.

### **Je m'en suis sortie grâce à mon mari**

...Il a réussi à poser les bonnes questions subtilement et m'a amenée à remettre en cause le tarif tout d'abord. À la fin, c'était 320 euros de l'heure ! J'ai petit à petit réussi à prendre mes distances, il m'a fallu cinq mois pour m'en sortir. J'ai déposé plainte en 2007. M. B. a été condamné en première instance par le tribunal correctionnel de Paris à 50.000 euros d'amende, 100.000 euros de dommages et intérêts, et à un an d'emprisonnement avec sursis. Ils ont fait appel, bien sûr... La Cour d'appel vient de confirmer en partie les condamnations, et a même condamné sa femme.

### **Plusieurs ficelles m'ont maintenue sous son emprise**

-Tout d'abord, la mobilisation à 100% du "patient" le maintient coupé du monde extérieur... – "Seul le cercle de M. B. est bon, tout le reste est mauvais, ou forcément moins bon".

-L'exigence de transparence absolue entraîne une perte de l'intimité et une dépendance totale...

-L'exigence de nudité est un préalable à l'obtention de relations sexuelles, qualifiées par M. B. de "thérapeutiques"...

-Les exigences financières sont extravagantes, avec endettement énorme.

Pendant la période d'emprise, révéler ce système s'avère impossible, car on en fait partie intégrante. Il y a altération de la conscience, avec dépendance absolue et mouvements régressifs. Les interactions avec les autres "patients" construisent un "huis-clos" insensé...

*Propos recueillis par Rozenn Le Carboulec. Le Nouvel Observateur, le 21-02-2015. Par Sophie B. Avocate*

## **Hare Krishna**

### **Un gourou condamné à 19 ans de prison pour viols**

Sean O'Neil, informaticien australien de 43 ans, a été condamné à 19 ans de prison pour des viols répétés, en 2009 et 2010, sur trois jeunes filles. Les faits se sont déroulés à Valbonne (06). Les jurés d'appel ont donc aggravé la peine de quinze années de réclusion, peine que la cour d'assises des Alpes-Maritimes avait prononcée le 17 octobre 2013.

Adeptes d'Hare Krishna, l'accusé est également reconnu coupable de corruption de mineures, délit commis sur quatre adolescentes contraintes à vivre nues dans son appartement ou ayant fait l'objet de séances photos en position lascive. Une interdiction définitive du territoire national a été également prononcée.

L'avocat général avait requis vingt ans de réclusion criminelle, la peine maximale encourue pour des viols aggravés par le fait qu'ils ont été commis sur des personnes vulnérables.

Les victimes, âgées d'une quinzaine d'années au moment des viols, ont déclaré avoir consenti à des relations sexuelles régulières uniquement en raison d'une situation d'emprise morale, de dépendance et de manipulation mentale. Un état proche de « **l'hypnose** », avait conclu un expert psychologue.

Sean O'Neil a été décrit par les parties civiles comme « **un gourou** », les jeunes filles ayant, elles, le **statut d'esclave** et devaient par conséquent suivre ses pratiques notamment la **récitation de la prière 1700 fois par jour**. Elles avaient également pour mission de recruter parmi leurs camarades d'autres jeunes filles vierges tout juste âgées de 15 ans. Comme il l'a fait depuis son interpellation en septembre 2010, après la révélation des faits par l'une des parties civiles à une assistante scolaire, Sean O'Neil a affirmé, tout au long de ce second procès à huis clos, avoir eu des relations sexuelles uniquement consenties.

09 Mars 2015 - Ouest-France

## HINDOUISE ET DERIVES SECTAIRES

### Un gourou indien convainc 400 adeptes de se faire castrer dans son hôpital

On le surnomme le "gourou du bling-bling". Gurmeet Ram Rahim, 47 ans, chef d'un groupe religieux indien rassemblant quelque 50 millions de personnes, est depuis quelques semaines la cible d'une investigation de la police. Il est soupçonné d'avoir, au début des années 2000, incité plusieurs centaines de ses adeptes à se faire castrer "pour se rapprocher de Dieu"...Ce n'est que récemment que l'affaire a éclaté au grand jour, quand un des membres du groupe a porté plainte, estimant avoir été manipulé par le gourou. "On lui a dit que seuls ceux qui se faisaient castrer pourraient rencontrer Dieu", explique l'avocat de la victime, Me Navkiran Singh. "Nous voulons présenter l'affaire à la justice et obtenir des compensations pour toutes les victimes". Car le message porté par Gurmeet Ram Rahim, lui-même à la tête d'une fortune évaluée à plus de 35 millions d'euros, n'était pas complètement désintéressé : les 400 castrations ont été réalisées dans un hôpital appartenant... au gourou lui-même.

#### Soupçonné d'être impliqué dans le meurtre d'un journaliste

L'enquête a été confiée au Central Bureau of Investigation (CBI), l'agence en charge des dossiers les plus sensibles en Inde. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que Rahim fait l'objet d'une enquête judiciaire : il est également soupçonné d'avoir abusé sexuellement plusieurs femmes de son groupe, et est également soupçonné d'être impliqué dans le meurtre d'un journaliste en 2002.

- 02-03-2015 - metronews

### BIKRAM LE GOUROU DU YOGA ACCUSÉ DE VIOLS

Bikram Choudhury, qui a lancé une célèbre méthode de yoga, est poursuivi par six femmes qui l'accusent d'agressions sexuelles et même de viols. «Si nous ne couchons pas ensemble, je vais mourir. Tu me sauves la vie, tu m'aides.» Ce sont ces paroles que Bikram Choudhury aurait prononcées avant de violer Jill Lawler, une Canadienne qui a déposé plainte le 13 février dernier devant une cour de Los Angeles. La jeune femme, qui avait déboursé 10.000 dollars afin d'apprendre, pendant neuf semaines, les techniques de yoga afin de pouvoir les enseigner, est une des six victimes qui accusent le gourou d'agressions sexuelles, des actes qui vont d'attouchements aux viols.

En 2013, déjà, de premières accusations avaient été portées à l'encontre de Bikram Choudhury. Sarah Baughn a porté plainte contre lui, et assure que l'atmosphère entretenue par le sexagénaire s'approche de celle d'une secte. Ainsi, pendant des années et malgré les abus, elle est restée à ses côtés, fidèle à ses méthodes. Ses cours et sa philosophie de vie avaient aidé la jeune femme de 29 ans à surmonter une dépression et une scoliose. «Il se surnommait "le yogi Mafia". Cela pouvait paraître peu sérieux pour certains, mais quand il vous agresse, c'est une chose sérieuse», avait expliqué la jeune femme. Son affaire sera jugée en août prochain.

Une autre plainte, également déposée en 2013, avait été classée sans suite, ce que les avocats de Bikram Choudhury ont rappelé dans un communiqué: «Ces accusations sont fausses, apportent un discrédit inutile à la communauté du yoga, et déshonore les bénéfiques spirituels et de santé que le Yoga Bikram a apporté à des millions d'adhérents à travers le monde». L'homme de 69 ans a donné son nom à des cours de yoga célèbres à travers le monde entier, qui suivent un rythme précis: 26 positions faites en 90 minutes, le tout dans une salle chauffée à 40 degrés. Bikram Choudhury donne des séminaires réputés pour leur rigueur, avec de longues heures de cours. De nombreuses stars ont vanté les mérites de cette méthode, qui permet de gagner en flexibilité et en force. Ainsi, Demi Moore déclarait à «InStyle» que «vous transpirez tellement, vous réalisez très vite que personne ne se fiche de votre apparence, vous essayez juste de finir les 90 minutes».

Même si sa méthode est prisée, elle a pâti des accusations en 2013. «Le vent du changement souffle dans la communauté», a expliqué l'auteur Benjamin Lorr, qui a consacré un livre au yoga, cité par le «Los Angeles Times».

«La culture de la peur s'estompe».

Paris Match - Le 28 février 2015 - K. S.

## ISLAMISME

### De grands auteurs "nuls" en islamisme

Marianne.net - Mercredi 25 Février 2015 , Daniel Sibony. Psychanalyste et théologien, auteur de *Islam, phobie, culpabilité*, Odile Jacob



Beaucoup d'auteurs cherchent encore à expliquer la montée de l'islamisme par des rapports de classe. Le psychanalyste Daniel Sibony dénonce ces ignorants de l'islam qui se contentent de décrire la réalité qui se passe dans leur tête, plutôt que d'observer le monde. Alain Badiou - BALTEL/SIPA

**Face à l'islamisme violent, des auteurs ignorants de l'islam mais sûrs du schéma qu'ils ont en tête...** Ainsi M. Rosanvallon, nous dit (sur France Culture) que si des parents retirent les enfants d'une classe où il y a trop de musulmans, c'est « à cause des préjugés ». Je sais par de nombreux témoignages que c'est à cause des agressions, et du fait que l'école dit qu'elle ne garantit pas leur sécurité. C'est donc à cause d'un constat et non d'un préjugé. Si cet homme avait eu ses enfants dans de telles classes, et s'il avait été juif, il aurait fait la même chose. Mais ces auteurs honorables n'entrent pas dans le détail de ce qu'apprennent ces jeunes, dans leur culture islamique, sur les juifs et les chrétiens.

D'autres auteurs, comme M. Badiou, nous affirment que les djihadistes d'ici expriment un « fascisme » de *lumpen prolétariat*, de gens élevés dans la misère culturelle des banlieues, et dont la pente naturelle est le fascisme. Aucune des enquêtes n'a confirmé ce schéma des années 1920 ou 30 ; elles ont plutôt montré que la radicalisation islamique concerne souvent des couches aisées, où l'on est bien dans sa peau jusqu'à ce qu'on soit saisi par la « pulsion textuelle ». De fait, **les tueurs de Charlie avaient un travail, un salaire, un bon logement...** D'autres jeunes ont fait des études à la fac, etc. On comprend que ces auteurs écartent l'islam... Et à l'instar des dirigeants politiques, ils doivent rester proches de la masse musulmane, dont le refrain est double : *rien à voir avec l'islam et bien fait pour eux, ils n'avaient qu'à pas toucher au Prophète*. Le fait que dans la grande manif pour *Charlie Hebdo*, les musulmans étaient largement sous représentés, le prouve, ainsi que les réactions des jeunes dans les écoles et les lycées. **Seuls quelques rares « musulmans laïques » réclament qu'on écarte les versets tueurs comme inapplicables aujourd'hui.**

Rosanvallon, Badiou, les analyses de ces auteurs décrivent la réalité qui se passe dans leur tête pas celle que tout le monde observe. **On peut comprendre les auteurs ignorants ou effrayés que j'évoque : leur système n'intègre pas que des jeunes puissent tuer non par désespérance, mais par idéal, pour exalter une idéologie (l'islamisme)**, par espoir héroïque d'un monde meilleur (islamisé), et par l'idée d'aller droit au paradis. ...Les analyses de ces auteurs décrivent la réalité qui se passe dans leur tête mais pas celle que tout le monde observe. L'écart en devient sidérant : des djihadistes entrent dans une école juive ou une boutique juive, parfois modeste, pour tirer dans le tas ? ...Et au Moyen-Orient, les *lumpen* d'Irak, qui sont riches et bien armés, vont tuer en Syrie des gens souvent moins riches voire démunis. Voilà qui éclaire tout. Ce genre d'analyse risque d'être aussi fausse pour ces djihads que pour ceux du Hezbollah ou du Hamas.

**Il ne vient pas à l'idée de ces grands penseurs que les musulmans radicaux ne sont pas des idiots, qu'ils appliquent une idéologie, laquelle exprime depuis des siècles sa vindicte anti-juive et anti-chrétienne** ...Cela les obligerait à voir que cette vindicte anti-juive en terre d'islam ne date pas de l'Etat hébreu...D'autant que l'agacement touche à son comble puisqu'une partie du peuple juif récupère sa souveraineté sous forme d'Etat hébreu. Il est alors le symbole du capitalisme, de l'impérialisme, du mépris des masses révolutionnaires (islamistes...) C'est plus pratique, et surtout plus conforme à l'analyse « de classe

## Tiaret : une jeune fille harcelée par son frère, pour porter le hidjab, se suicide

Vendredi 6 mars 2015 - algerie1.com - Le quartier Titanic de Tiaret est encore sous le choc. Jeudi une jeune adolescente s'est donnée la mort par strangulation. Selon les premiers éléments de l'enquête, la victime a choisi d'en finir ainsi pour échapper au harcèlement de son frère qui l'oblige à porter le hidjab. Ce triste épisode rappelle le non moins triste sort de Katia Bengana, une jeune lycéenne originaire de la commune d'El-Kseur, assassinée à l'âge de 17 ans, le 28 février 1994, à Meftah, pour avoir refusé de porter le voile contre sa volonté. Les assassins étaient des criminels, membres du GIA, la secte des assassins responsable de plus de 150.000 morts durant la dénie rouge qui a commencé son cycle infernal début 1992.

<http://www.algerie360.com/algerie/tiaret-une-jeune-fille-harcelee-par-son-frere-pour-porter-le-hidjab-se-suicide/>

## MEDECINES PARALLELES ET SPIRITUALISTES

### Le virus de la rougeole n'existe pas

Un biologiste a été condamné jeudi par un tribunal allemand à verser les 100.000 euros qu'il avait promis de payer à quiconque pourrait lui prouver scientifiquement que la rougeole est bien un virus. Cet homme...avait promis en 2011 sur son site internet de verser cette somme à la personne qui pourrait lui apporter les preuves scientifiques de l'existence de ce virus, alors qu'il assure lui-même que cette maladie n'est pas un virus. Un médecin de la Sarre a rassemblé différentes publications scientifiques sur le sujet avant de réclamer les 100.000 euros. Mais le biologiste a contesté le caractère scientifique de ces preuves et l'affaire s'est retrouvée devant un tribunal de Ravensbourg. La Cour a estimé que le médecin avait apporté des preuves suffisantes et s'est dite persuadée de l'existence du virus de la rougeole. Mais pour le biologiste, cité par le quotidien régional Südkurier, « **c'est une maladie psychosomatique**. Les gens tombent malades après des séparations traumatisantes ». En Allemagne, un bébé de 18 mois, atteint par la rougeole, est mort à la mi-février alors qu'une épidémie de la maladie à Berlin a relancé le débat sur la vaccination.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé mercredi à l'intensification des vaccinations contre la rougeole en Europe alors que 22.000 cas ont été rapportés sur le continent depuis début 2014. Cette maladie virale est hautement contagieuse et transmissible par voie aérienne et sans contact. Elle peut se transmettre en toussant ou parlant même à plusieurs mètres de distance. Elle peut notamment provoquer des affections respiratoires ou neurologiques graves, comme des pneumonies et des encéphalites, parfois mortelles. *Belga – 12 mars 2015 – rti.be*

## Lanaudière compte 119 cas de rougeole, dont un qui a fréquenté l'école

MONTRÉAL – Les autorités ont recensé jusqu'ici 119 cas déclarés à la DSP, et tous ces cas sont issus de familles nombreuses. Par ailleurs, aucune de ces personnes — des adultes et des enfants — n'avait été vaccinée. Dans le but de limiter la propagation, ces personnes et leur famille ont reçu la consigne de demeurer à la maison pour une période de 14 jours. La DSP s'attend quand même à recevoir d'autres déclarations de cas de rougeole.

Cette éclosion rapide n'a pas surpris outre mesure les autorités de la santé publique de Lanaudière, puisque les cas recensés provenaient d'une vingtaine de familles comptant de sept à 10 enfants chacune, et qu'aucune de ces personnes n'était vaccinée, a indiqué la docteure Joane Désilets, de la DSP régionale.

Quant au cas qui a fréquenté l'école Saint-Pierre, à Joliette, le 27 février, une journée avant la semaine de relâche, la DSP a immédiatement mis en place la politique de retrait en milieu scolaire...L'école Saint-Pierre est composée de trois pavillons fréquentés par 700 élèves et membres du personnel...Le premier cas de rougeole dans Lanaudière a été déclaré à la DSP le 10 février chez un homme qui revenait de Californie, où il avait visité le parc d'attractions souvent cité comme la source de cette éclosion en Amérique du Nord.

«La vaccination contre la rougeole est très efficace et constitue le meilleur moyen de protection contre la maladie et ses complications», a martelé mercredi la directrice régionale de la Santé publique, la docteure Muriel Lafarge...

«J'invite les parents à prendre leurs responsabilités et à faire vacciner leur enfant, a indiqué à Québec la ministre déléguée à la Santé publique, Lucie Charlebois. On n'en avait plus de cas de rougeole au Québec.»...

Les cas de rougeole touchent principalement un groupe religieux de la région, **La Mission de L'Esprit-Saint**, a indiqué mercredi un membre de ce groupe...Ce n'est pas la première fois que la rougeole frappe ce groupe. Un rapport de Santé Canada mentionne que 22 cas avaient ébranlé la communauté en 1994. Tout en refusant la vaccination, ils avaient coopéré avec les autorités en restreignant les contacts avec l'extérieur pour minimiser la contagion, comme c'est le cas actuellement. Les autorités ont indiqué mercredi que deux personnes souffraient d'une pneumonie et qu'une dizaine avaient été hospitalisées...

11 mar. 2015 - par Sidhartha Banerjee, La Presse Canadienne - <http://www.lactualite.com/actualites/quebec-canada/lanaudiere-compte-119-cas-de-rougeole-dont-un-qui-a-frequence-lecole/>

## La médecine des Écoles Waldorf

### L'anti-vaccination sur les bancs d'école

(Agence Science-Press) «Notre médecin scolaire faisait semblant de faire les vaccins», se souvient l'ancien élève et ancien professeur d'une école Waldorf en France, Grégoire Perra.

Alors que le Québec découvre avec surprise l'existence d'un groupe sectaire, dans Lanaudière, opposé à la vaccination, il se pourrait bien que plusieurs écoles privées ou alternatives cachent elles aussi dans leurs murs des proportions élevées d'enfants non-vaccinés contre la rougeole. «Il préparait l'aiguille avec le sérum, mais ne piquait pas, et le sérum s'écoulait juste à côté, poursuit Grégoire Perra. Aucune explication n'était donnée à ce geste étrange. Mais nous nous sentions complice de quelque chose qui devait rester secret». L'auteur du blogue La Vérité sur les écoles Steiner-Waldorf relate aussi le secret qui entoure ces pratiques. «Les écoles Steiner-Waldorf se savent surveillées et demandent aux parents de choisir leur médecin de famille parmi les médecins anthroposophes. C'est donc lui qui va tenir aux parents un discours anti-vaccination, dans le secret de son cabinet.»

Ce médecin ne fera pas référence à la doctrine de la réincarnation, une des bases de la philosophie anthroposophique derrière les écoles Steiner-Waldorf. «Il dira plutôt que les vaccins peuvent être dangereux pour la santé, que les enfants doivent faire leurs "maladies infantiles" afin de se débarrasser d'une certaine hérédité»...

Aux États-Unis comme ici, les écoles Waldorf n'encouragent pas la vaccination. «Nous n'avons pas comme philosophie de participer aux campagnes de vaccination, nous prônons plutôt les médecines douces, comme l'homéopathie», confirme la coordinatrice de l'École Rudolf Steiner de Montréal, Isabelle Létourneau.

Dans la foulée de l'éclosion de rougeole en Californie, les médias de là-bas ont notamment relaté que l'école Waldorf Westside, près de Los Angeles, affichait le plus bas taux de vaccination RRO (rougeole-rubéole-oreillons) de l'État, avec à peine 20%.

Dans Lanaudière, l'éclosion de rougeole a été circonscrite pour l'instant au sein de deux familles d'une communauté fermée: les 10 personnes non vaccinées étaient membres de la communauté la Mission de l'Esprit-Saint qui pratiquent l'enseignement à la maison, ce qui réduit les risques de contagion au-delà de leurs murs....

### Choix personnel ou religion?

...Mais en matière de vaccination et de santé, les écoles Waldorf mettent en avant les «choix personnels des parents». Yves Casgrain, spécialiste des mouvements sectaires et des nouvelles religions et auteur du livre *Les sectes. Guide pour aider les victimes*, pense qu'il s'agit plutôt de culture et de choix religieux. «Les familles ne sont

pas toujours au courant mais l'école est un terrain propice à l'implantation de cette religion d'un nouveau genre où les vaccins sont mal perçus car ils retardent la dette karmique des individus», explique celui qui écrit actuellement un essai sur le mouvement Waldorf et ses écoles...

Après le Québec, ma question s'est également posée aux États-Unis ces dernières semaines. Alors que la présente épidémie de rougeole (121 cas dans 17 États à la mi-février) a pu être associée au mouvement anti-vaccin —plus fort dans certaines villes ou certaines régions— des parents ont carrément réclamé que les enfants non-vaccinés soient bannis des écoles. Une demande appuyée entre autres par Pauline W. Chen, médecin et blogueur pour le New York Times, qui reproche aux parents anti-vaccination de mettre les enfants des autres à risque («Putting Us All at Risk for Measles»).

### **L'anthroposophie et la santé**

...L'anthroposophie repose sur la croyance en une réalité spirituelle parallèle mêlée de doctrines ésotériques, où dominent la réincarnation et l'Atlantide. De la pédagogie à la santé, l'anthroposophie influence tous les choix des adeptes, explique Yves Casgrain. «La prémisse est la même en santé: il faut adapter la médecine —perçue comme matérialiste— au corps spirituel et donc ne pas interférer avec notre karma. C'est pourquoi il faut privilégier les médecines douces aux vaccins.» Développée par Steiner et par la Dre Ita Wegman, la médecine anthroposophique entre en contradiction avec les connaissances scientifiques. «J'ai pratiqué pendant des années cette médecine, j'ai eu plusieurs médecins anthroposophes, et je peux affirmer que c'est de la charlatanerie pure et simple. Soigner un nourrisson qui a une otite et fait des convulsions en lui mettant des oignons frits dans l'oreille, afin que ceux-ci absorbent le mal qui est en lui, n'est qu'un exemple», relate Grégoire Perra, ancien élève, ancien professeur et ancien adepte de l'anthroposophie...

*(...) Bien qu'il n'existe pas de position officielle sur l'immunisation, il semble y avoir une forte préférence culturelle anti-immunisation chez les penseurs de la communauté Waldorf. La préférence remonte à Steiner lui-même, qui croyait que l'immunisation entraine en conflit avec le développement karmique et les cycles de la réincarnation.*

Isabelle Burgun, le 16 février 2015 - <http://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/2015/02/16/lanti-vaccination-bancs-decole>

## **Biologie totale: histoire d'horreur à Enquête**

**Vous avez le cancer? Cessez vos traitements de chimio**, disent le plus sérieusement du monde les disciples de la biologie totale, une forme farfelue de médecine par la pensée positive importée d'Europe, et qui fait lentement son chemin au Québec. Caméra cachée dans sa valise, le journaliste Guy Gendron s'est fait passer pour un patient atteint d'un cancer de la prostate et a rencontré une pléthore de ces «thérapeutes» l'hiver dernier, alors que sa collègue Chantal Cauchy s'est inventée un cancer du sein. Les résultats de leurs recherches sont stupéfiants.

Ce soir, 20h, à Radio-Canada, l'émission *Enquête* ouvre le voile sur cette dangereuse pratique, qui a fait des dizaines de victimes en Europe. Une histoire d'horreur, où des charlatans profitent de la vulnérabilité de personnes malades.

Fondée par le Dr Claude Sabbah en France, la biologie totale colporte que la maladie provient essentiellement du stress. Interdit de pratique en France, Sabbah facture 1500\$ pour des ateliers de formation, auxquels Guy Gendron a assisté en compagnie de la Dre Danielle Perreault, très ouverte aux médecines douces. Celle-ci a quitté les ateliers avant la fin tellement elle était sous le choc. «Danger public», donne-t-elle comme diagnostic...

À peu près tous les thérapeutes rencontrés par les faux patients d'*Enquête* les encourageaient à abandonner leurs traitements. Alors que Chantal Chauchy s'est fait dire que son cancer était causé par le départ prochain de son fils dans un cégep éloigné, Gendron a appris qu'une chicane entre ses parents, alors qu'il était dans le ventre de sa mère, aurait créé son cancer de la prostate. Une infirmière de Sherbrooke, Josée Lajoie, l'invite même à réciter une prière, 15 fois matin et soir.

«Très dangereux et pas humain», affirme l'oncologue Jean Latreille, qui rappelle qu'un cancer peut doubler de gravité en quelques semaines si on ne fait rien, comme le conseillent ces charlatans.

Les réponses de certains «docteurs» de biologie totale aux patients font dresser les cheveux sur la tête. Une naturopathe de Prévost, Line Fourmier... suggère à sa patiente que son cancer «serait parti tout seul» si elle n'avait pas entrepris ses traitements. Naturopathe, Olivier Comoy conseille à Guy Gendron de reporter sa biopsie. Plusieurs suggèrent de ne pas en glisser mot à son médecin «parce qu'il ne sera pas d'accord»!

Même la Maison de la Santé à Québec prône la biologie totale. La naturopathe Danielle Ruelens l'enseigne comme une loi immuable dans ses ateliers. Piégée par le journaliste, elle finira par prétendre qu'elle ne partage pas toutes les idées de l'Allemand Ryke Geerd Hamer, dont elle emprunte pourtant les idées de base, et qui a inspiré le principe de biologie totale. En Europe, notamment en France et en Allemagne, Guy Gendron a rencontré des ex-conjoints de victimes. Notamment Gilbert Jacobczyk, dont la compagne de vie a succombé à son cancer du sein pour avoir cru à ces balivernes. On l'avait invité à quitter son conjoint, à qui on attribuait de mauvaises vibrations. À 40 ans, sans traitements, la femme est morte dans d'atroces douleurs, grugée par son cancer.

Interrogée à l'écran, la présidente de l'Association des naturopathes agréés du Québec pourfend la biologie totale, avant que le journaliste lui mette sous le nez le code de déontologie de l'organisme, qui approuve cette pratique.

15 janvier 2015 - Richard Therrien – 8 oct.2008 – La Presse

## Morte d'avoir été amérindienne

### L'entourage de Makayla ne regrette rien.

Le chef de la communauté autochtone dont provenait Makayla Sault, cette jeune de 11 ans décédée lundi après avoir refusé sa chimiothérapie, ne regrette rien. Bryan LaForme estime que Makayla était assez mature pour savoir ce qu'elle faisait lorsqu'elle a opté pour des soins ancestraux. Les commentateurs qui estiment qu'elle a été sacrifiée sur l'autel des droits autochtones peuvent, dit-il, aller se faire voir.

Makayla était atteinte d'une leucémie lymphoblastique, un cancer infantile qui nécessite une longue chimiothérapie. Les effets secondaires ont été si prononcés qu'après 11 semaines de traitements, elle a cessé ceux-ci. Elle a dit avoir eu une vision de Jésus. **Ses parents sont des pasteurs évangéliques chrétiens.**

### «Sacrifiée sur l'autel des droits collectifs »

Dans une affaire presque identique impliquant une autre Ontarienne de 11 ans atteinte de la même maladie et voulant elle aussi cesser les traitements, un juge a tranché cet automne que les droits autochtones reconnus incluaient le droit des parents de préférer la médecine ancestrale. Cette enfant, qu'on ne peut identifier que par les initiales « J. J. », aurait 90 % de chance de survie avec les traitements médicaux. Makayla en avait 75 %. Les médecins affirment qu'il n'existe aucun cas connu d'enfant ayant survécu à ce cancer sans traitement. Le verdict du juge avait été accueilli par une explosion de joie chez les autochtones présents dans la salle d'audience.

Des commentateurs ont critiqué les parents de Makayla et le système judiciaire qui ne l'a pas protégée. « *Un enfant a déjà été sacrifié sur l'autel des droits collectifs autochtones. C'est un enfant de trop* », écrit Rosie DiManno dans le *Toronto Star*. « *Ce genre de commentaires n'est pas surprenant*, dit M. LaForme. *On s'y attendait, je m'y attendais. Mais c'est une décision qui a été prise par Makayla. Elle l'a prise seule. Elle savait qu'il y avait une possibilité de mourir. [...]* » Les droits autochtones n'ont que peu à voir avec cette histoire, ajoute-t-il. « *Cela aurait pu arriver à n'importe quel autre groupe minoritaire qui exerce ses pratiques traditionnelles. Pour nous, cela a réaffirmé qu'en tant que Premières Nations, nous avons le droit de pratiquer nos traditions. Qu'elles soient médicinales ou autres.* »...

Makayla a fait un arrêt cardiaque dimanche et est morte lundi après-midi, à son domicile. M. LaForme soutient que ce n'est pas le cancer qui a tué Makayla. « *Elle n'avait pas le cancer quand elle est morte. Il n'y avait pas de signe de cancer quand elle a eu un test sanguin avant Noël.* »

Le Devoir 6 22 janvier 2015 | Hélène Buzzetti - Correspondante parlementaire à Ottawa | Canada

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/429617/refus-de-traitement-l-entourage-de-makayla-ne-regrette-rien>

## Tradition létale amérindienne

Le constat semblera terrible, mais la jeune Makayla Sault, 11 ans, de New Credit en Ontario, est décédée lundi des suites d'une interprétation très douteuse du droit autochtone. Interprétation qui devrait être révisée rapidement par les tribunaux. Atteinte de leucémie aiguë lymphoblastique, Makayla avait, selon les médecins, de bonnes chances — 75 % — de s'en sortir. Il lui aurait fallu continuer sa chimiothérapie. Après des débuts de traitement très difficiles, l'été dernier, elle dit avoir aperçu Jésus et a demandé à ses parents de cesser les traitements.

Toute personne doit consentir à recevoir des soins. Pas les enfants toutefois. Dans pareille circonstance, la Cour suprême a tranché en 2009, dans une cause impliquant une témoin de Jéhovah mineure qui refusait une transfusion sanguine. Il ne fallait pas considérer le choix des parents ni celui de la mineure, mais juger du cas en faisant primer « *l'intérêt supérieur de l'enfant* ». Makayla Sault n'a pas eu droit à cette logique relevant du simple bon sens. Au contraire, ce qui a prévalu ici est la jurisprudence développée par la Cour de justice de l'Ontario (équivalent de la Cour du Québec) en novembre 2014. Le juge Gethin B. Edward a alors décidé — dans un cas presque copié-collé sur celui de Makayla Sault — que la petite « J.J. » (nom frappé d'une ordonnance de non-publication), 11 ans, atteinte elle aussi d'une leucémie, pouvait, comme elle et sa famille le réclamaient, être exemptée de chimiothérapie. L'hôpital, convaincu des chances de survie, réclamait du tribunal une poursuite des traitements. Il fut débouté. Le juge soutint qu'en refusant les traitements, la mère de « J.J. » avait exercé « *son droit protégé par la Constitution de continuer des soins relevant de la médecine traditionnelle* ». L'enfant (« J.J. »), selon le magistrat, n'avait pas besoin de protection de l'État parce que ses parents étaient affectueux et attentionnés... Il fallait respecter le fait que « D.H. » (la mère), « *profondément attachée aux traditions de sa maison longue* », avait une croyance sincère que la « *médecine traditionnelle fonctionnait* ». C'est donc cette logique empreinte de rectitude politique, mais aussi d'un relativisme culturel et religieux inquiétant, qui a prévalu dans le cas de Makayla Sault. Étrangement, tant « J.J. » que Makayla ont été traitées par la suite... en Floride, au Hippocrates Health Institute, lequel offre des cures « naturelles » à 18 000 \$ n'ayant absolument aucun rapport avec la culture autochtone. Faut-il conclure que, dans notre Dominion, les enfants non autochtones sont protégés des mauvais choix de leurs parents, mais pas les jeunes Amérindiens ? Si oui, les tribunaux d'appel, ou alors le Parlement, devraient tenter de renverser cette triste logique.

Le Devoir, 22 janvier 2015. Antoine Robitaille. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/429577/le-deces-de-makayla-sault-tradition-letale>

# MOON

## Des milliers de couples se disent «oui » en même temps

Il s'agit de la troisième cérémonie organisée depuis la mort de Sun Myung Moon, fondateur de ce mouvement considéré comme une secte par ses détracteurs. Environ 3.800 couples vêtus à l'identique, pour la plupart jeunes et dont certains ne s'étaient rencontrés que peu de temps auparavant, ont pris part à l'événement organisé à Gapyeong, à l'est de Séoul. Les cérémonies de mariages collectifs ont longtemps été la marque de fabrique du mouvement fondé par Moon en 1954. Ce dernier est mort en septembre 2012 à l'âge de 92 ans et c'est sa veuve, Hak Ja Han, 72 ans, qui présidait la cérémonie de mardi.

### Mariages arrangés

En 1997, Moon avait uni 30.000 couples à Washington. Deux ans plus tard, 21.000 couples emplissaient le stade olympique de Séoul. La plupart de ces mariages étaient arrangés par Moon, qui professait que l'amour romantique conduisait au libertinage, aux couples mal assortis et à une société malade. La majorité des couples participant à la cérémonie étaient en fait déjà mariés. Ils s'étaient cependant dit «oui» avant rejoindre le mouvement religieux et souhaitaient renouveler leurs vœux. **Mais environ 800 couples avaient choisi d'être «assortis» par la veuve de Moon** seulement quatre jours avant la cérémonie. Ceux-là ont dû déclarer sous serment être vierges et promettre de s'abstenir de consommer leur union pendant un minimum de 40 jours après le mariage.

### Une secte selon ses détracteurs

Michael Schroder, 20 ans, venu de Londres, a expliqué qu'il s'était senti «extrêmement stressé» avant de rencontrer sa toute nouvelle épouse japonaise Atsumi Sato, 21 ans. «Mais à présent, je suis très heureux», a-t-il dit.

L'Eglise de l'Unification est qualifiée par ses détracteurs de secte pratiquant le lavage de cerveau sur ses adeptes. Moon affirmait qu'il poursuivait la mission inachevée de Jésus afin que l'humanité parvienne à un stade de pureté «sans péché». Elle revendique trois millions de fidèles, mais les experts estiment que leur nombre est bien plus faible.

*Tribune de Genève - 03.03.2015 - (afp/Newsnet) - <http://www.tdg.ch/news/standard/milliers-couples-disent-oui-mariage-collectif/story/30817351>*

## NEW AGE, DEVELOPPEMENT PERSONNEL

### Montpellier : le magnétiseur lodévois accusé d'agressions sexuelles sous couvert de libérer les chakras.

L'homme d'une cinquantaine d'années a été placé sous contrôle judiciaire et l'enquête se poursuit. Selon nos informations, un héraultais âgé d'une cinquantaine d'années a été mis en examen ce mardi 3 mars par un juge d'instruction montpelliérain pour "agressions sexuelles". L'homme, magnétiseur, est visé par deux plaintes émanant de deux dames ayant eu recours à ses services. Les victimes présumées ont fait appel au quinquagénaire qui loue des gîtes et autres salles pour les anniversaires, du côté de **Saint-Jean-de-Fos**. Il propose aussi, en prime, des pratiques visant à améliorer le bien-être. Mais selon les plaignantes, des séances visant à la libération des chakras (les centres énergétiques) ont dérapé en attouchements au niveau des seins et du sexe. Saisis de l'enquête, les gendarmes de la compagnie de Lodève ont procédé à la **garde à vue du suspect** sous l'autorité du parquet qui a décidé d'ouvrir une information judiciaire. Le magnétiseur a formellement contesté les faits : il a affirmé qu'il ne touchait pas les dames et qu'il **libérait du fluide** par imposition des mains sans contact avec la peau...

*<http://www.midilibre.fr/2015/03/05/montpellier-le-magnetiseur-lodevois-accuse-d-agressions-sexuelles,1131668.php>*

### Gironde : le gourou Zeus, qui abusait des femmes, est sous les verrous

Un septuagénaire disait enseigner la philosophie grecque mais aurait en réalité abusé de femmes tombées sous son emprise. Il aurait organisé des bacchantes innommables. Divinité et symbole du foyer et du feu sacré, Hestia était le surnom de l'une des femmes que le gourou Zeus accueillait dans son temple, route des lacs, à Gujan-Mestras. C'est là, au milieu de la forêt de pins, qu'un homme de 74 ans aurait abusé depuis plusieurs années de femmes de tous âges. Depuis quelques jours, Zeus le tout-puissant a perdu de ses pouvoirs et de sa superbe. Il a été mis en examen par un juge d'instruction pour viols, abus frauduleux de l'ignorance ou de la faiblesse d'une personne par dirigeant d'un groupement poursuivant des activités maintenant la sujétion psychologique ou physique des participants. À l'issue de sa présentation, il a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Gradignan et bénéficie toujours à ce stade de la procédure de la présomption d'innocence... Cet homme avait exercé comme guérisseur dans la région de Libourne au cours des années 90 puis s'est installé dix ans plus tard sur le bassin d'Arcachon où il a créé une association et mis en place une communauté dont il affirmait qu'elle participait à la sauvegarde de la planète et de l'humanité ! Véritable gourou, le septuagénaire se présentait comme un sage enseignant la philosophie grecque, en quête de recherche spirituelle. Son discours était dispensé auprès de femmes isolées, en rupture avec leur famille

ou la société. Il les recevait dans sa maison qu'il qualifiait de temple. C'est sous son toit qu'il aurait organisé des rites pervers accompagnés de mises en scène dans des bacchanales innommables. Ses pensionnaires, isolées du monde extérieur, étaient dominées et ont subi de terribles épreuves avant que l'une d'elles finisse par raconter ce quotidien qui lui a valu d'être une esclave sexuelle et ménagère... Un trône, des épées et autres sceptres, emblèmes du pouvoir, ont été saisis par les policiers qui auraient également récupéré des documents compromettants, laissant à penser qu'il encaissait de l'argent de certaines de ses locataires dont il aurait abusé.

À ce jour, les policiers ont entendu quelques victimes. Deux ont déposé une plainte pour l'instant. Mais leur nombre serait semble-t-il bien supérieur. Car, parmi ses disciples, il y a celle que l'on surnommait Artémis, déesse de la chasse, chargée du recrutement destiné à assouvir les désirs de Zeus. L'enquête est loin d'être close.

<http://www.sudouest.fr/2015/03/11/le-gourou-zeus-est-sous-les-verrous-1855351-2780.php>

## SCIENTOLOGIE

### La justice française de plus en plus conciliante avec la scientologie

**A la suite du suicide d'une ancienne adepte de l'Eglise de Scientologie, ses deux enfants et son ex-mari portent plainte contre l'organisation fondée par Ron Hubbard. Malgré des conclusions accablantes de la PJ, le juge d'instruction envisage de décerner un non-lieu. L'avocat des parties civiles dénonce "l'impunité de fait" de l'Eglise. Cette dernière estime ne pas être concernée par ce "drame familial".**

- En décembre 2006, Gloria Lopez, 47 ans, adepte de l'Eglise de Scientologie se suicide. Selon sa famille, son geste s'explique par l'emprise de l'Eglise exercée sur elle.
- L'Eglise aurait imposé à l'adepte des dépenses faramineuses en sa faveur. Elle l'aurait forcée à vendre un appartement en Espagne et réinvestir l'argent dans des cours.
- En 2011, la famille de Gloria Lopez dépose plainte notamment pour abus de faiblesse et escroquerie en bande organisée. Le juge d'instruction envisage de décerner un non-lieu. L'avocat n'est pas d'accord. Il ne lâchera rien.
- L'Eglise de Scientologie, qui ne souhaite pas communiquer sur ce drame, estime qu'aucune charge ne peut être retenue contre elle.

C'est une histoire où est montrée du doigt l'Eglise de Scientologie. Une fois encore. Une histoire dramatique puisque l'un de ses adeptes s'est suicidé un jour de décembre 2006 en se jetant sous un train à la gare du Stade à Colombes (Hauts-de-Seine). Gloria Lopez, 47 ans, divorcée, mère de deux enfants, se trouvait dans un état dépressif depuis plusieurs années. Elle a englouti plus de **200 000 euros pour suivre les cours de l'Eglise**. Allant séjourner jusqu'au Danemark, là où se trouve le siège de l'organisation. L'Eglise aurait-elle exercé une emprise telle qu'elle aurait conduit Gloria à mettre fin à ces jours ? Me Rodolphe Bosselut, avocat des enfants de Gloria Lopez, son fils Gwenn et sa fille Mathilde ainsi que son ex-mari, le pense : "C'est un dossier exceptionnel car nous disposons d'écrits personnels et intimes de Mme Gloria Lopez, contemporains du suicide qui expliquent les raisons profondes de son désarroi, à savoir les dépenses faramineuses qui lui ont été imposées par la scientologie la contraignant à changer de vie et à déprimer !" **Le rapport de l'Office central pour la Répression des Violences aux Personnes (OCRVP) dont les conclusions – que nous avons lues – sont accablantes pour la scientologie ne dit pas autre chose.** Une analyse qu'on ne partage absolument pas du côté de l'Eglise. Son porte-parole, Eric Roux, interrogé par Atlantico, s'est contenté de nous adresser le communiqué suivant : "Après cinq ans d'enquête exhaustive, les policiers de Nanterre ont déterminé qu'il n'y avait aucune charge pouvant être retenue contre quiconque suite à ce dramatique suicide." Eric Roux n'en dira pas plus...

Nous sommes à la fin des années 80. Gloria Lopez, qui n'exerce aucune profession à l'époque, divorce. Pour infidélité de son mari. Désireuse de travailler, elle trouve un emploi dans l'entreprise Jeulin à Evreux. C'est là qu'elle se lie d'amitié avec une certaine Juliette Wagner-Quercia qui l'introduit à l'Eglise de Scientologie. Elle n'en sortira plus. Commence alors un piège terrible. En 2000, **elle perd la garde de ses enfants** à cause du témoignage de la marraine de sa fille Mathilde. Peu à peu, Gloria perd tout contact avec ses amis. Grâce à une amie scientologue, elle trouve un autre emploi chez Trad'style, une entreprise de traduction. Elle multiplie les cours à l'Eglise. En 2006, elle se rend au siège mondial au Danemark... Bizarrement, elle ne rentre pas à la date prévue. **Quand elle revient, sa collègue de travail, Christine Daifelli la trouve méconnaissable. Elle ne mange plus. Reste silencieuse. Elle est affaiblie.** A Copenhague, on est parfaitement informé de son état de santé... Malgré cette mauvaise passe, Gloria demeure totalement sous la coupe de l'Eglise puisqu'elle envisage d'intégrer une de ses filiales en Californie. Hormis Mathilde et Gwenn, tout le monde l'ignore au sein de sa famille... Gloria Lopez devient de plus en plus accro à la l'Eglise de Scientologie. Tellement **qu'elle vend l'appartement de Colombes** plus petit que celui qu'elle occupait et qu'elle n'aimait pas. Dans son journal intime, elle dit en éprouver "un sentiment d'échec". Force est de constater qu'elle n'a pas retrouvé l'équilibre perdu à la suite de sa séparation. Pourtant, les adeptes de l'Eglise le crient bien haut : l'enseignement de Ron Hubbard permet de mieux vivre. D'atteindre le bonheur. Pour Gloria, c'est loin d'être évident. Tant s'en faut. **Le 21 décembre 2006, à 7 heures 16 du matin, elle se jette de plein fouet sur un TER qui passe en gare du Stade à Colombes (Hauts-de-Seine). Elle meurt sur le coup...**

Sur elle, les enquêteurs trouvent une carte d'identité espagnole, une profession de foi de Ron Hubbard, le fondateur de l'Eglise dans les années 50, et un questionnaire émis par le Celebrity Center. Entendues par les policiers, Mathilde et Gwenn Le Berre, les enfants de Gloria, expliquent que leur mère connaissait des tendances dépressives depuis plusieurs années liées à son appartenance à l'Eglise de Scientologie. Laquelle, révèlent-ils, ne se prive pas de faire pression sur leur père, Pascal Le Berre.

Soucieux d'en savoir un peu plus, le Parquet demande à la PJ de poursuivre les investigations. Ce qui permet aux enquêteurs d'apprendre qu'un homme a l'habitude de rôder non loin du Lycée Georges Pompidou à Pacy-sur-Eure, là où l'ex-mari de Gloria exerce comme professeur d'histoire-géographie... Son objectif : obtenir des informations, de préférence calomnieuses, sur Pascal Le Berre. Vérification faite, l'homme en question a des accointances avec la Scientologie. Quant à Mathilde, soucieuse de défendre la mémoire de sa mère, elle ne reste pas inerte. **C'est ainsi qu'elle remet aux enquêteurs une copie de 287**



**documents attestant que Gloria était non seulement membre de l'Eglise de Scientologie, mais s'y impliquait à fond.** ...Quelques mois plus tard, une enquête préliminaire est ouverte... Le rapport de synthèse, en date de 24 février 2010, confirme bien que Gloria Lopez a suivi les cours de l'Eglise, qu'elle s'est rendue au Danemark, **qu'elle a réglé, entre 1999 et 2006, la somme rondelette de 131 067 euros aux diverses organisations de la Scientologie...** Les investigations policières révèlent encore qu'une certaine Danièle Ambert, conseiller financier d'Omnium Finance, qui ne cache pas être scientologue a fait acheter à Gloria une part dans une SCI, dénommée SCI sur le Pont et domiciliée à... Avignon. Or, dans son actif successoral, nulle trace de cette SCI qui se trouve avoir son siège social, 20 rue de la Bonneterie à Avignon, soit la même adresse que... l'Eglise de Scientologie ! Conclusion des enquêteurs : "L'ensemble des investigations menées permet d'établir qu'en 2000, Gloria Lopez a rompu avec sa famille et ses amis, perdu la garde de ses enfants, vendu sa maison et quitté son travail dans le seul but de s'installer au plus près du Celebrity Center de Paris [L'Eglise de scientologie]. Elle a investi en scientologie toutes ses rentrées d'argent, pourtant conséquentes, et s'est endettée pour payer les dépenses courantes ainsi qu'un appartement.[...] L'enquête démontre également que l' Eglise de scientologie fonctionne en vase clos et substitue des valeurs inventées au cadre de référence classique. En outre, elle utilise des méthodes commerciales très organisées, oppressantes et agressives visant à assurer de forts bénéfices à ses responsables."

A priori, ces conclusions, qui ne plaident guère en faveur de l'Eglise de Scientologie accréditent la thèse d'un possible abus de faiblesse dont aurait pu être victime Gloria. Pourtant, le 15 juin 2011, le Parquet de Nanterre classe sans suite cette affaire. Il estime en effet que Gloria n'a pas été en état de sujétion psychologique. Me Bosselut, avocat des enfants de cette dernière n'est pas d'accord. **Selon lui, il existe des éléments accréditant la thèse de l'abus de faiblesse et de la mise en danger de la vie d'autrui. Alors, pour éviter que cette affaire ne soit enterrée, il dépose plainte avec constitution de partie civile.** Ce qui entraîne la désignation d'un juge d'instruction.

Ce sera Jean-Michel Bergès. Première victoire... suivie d'une désillusion : le magistrat estime toujours qu'il n'y a pas lieu à poursuivre l'Eglise de Scientologie, ses responsables ou certains de ses adeptes en contact avec Gloria Lopez qui ont tous disparu. Me Rodolphe Bosselut, connu pour sa pugnacité, ne désarme pas... Enfin, il réclame l'audition du directeur des relations extérieures de l'Eglise de Scientologie. Le juge fera droit aux différentes requêtes de Me Bosselut. Hélas, les résultats seront décevants. D'abord parce que les trois dames, liées à Gloria, ne pourront être entendues. Impossible de les contacter ! Ce qui paraît incroyable. Quant aux perquisitions, elles ne donneront rien. De guerre lasse, le magistrat envisage de rendre un non-lieu...

*Gilles Gaetner - Atlantico - 26/02/2015*

<http://www.atlantico.fr/decryptage/justice-francaise-plus-en-plus-conciliante-avec-scientologie-gilles-gaetner-2022329.html>

## **L'Eglise de scientologie veut rouvrir un centre de désintoxication au pays**

En 2012, l'agence de la santé de la Mauricie forçait la fermeture de l'établissement Narconon de Trois-Rivières en raison de ses **pratiques dangereuses pour la santé**. La sudation des patients, cinq à six heures par jour, combinée à une prise massive de vitamines inquiétaient particulièrement les autorités. De plus, les traitements fondés sur les enseignements du fondateur de la scientologie, L.Ron Hubbard, n'étaient pas supervisés par un médecin. Narconon n'a plus pignon sur rue au pays depuis la fermeture du centre de Trois-Rivières. Mais depuis quelques mois, une société liée à l'Église de scientologie tente de convertir une résidence dans un secteur rural de la municipalité de Milton, en Ontario, en centre de désintoxication.

Le bâtiment de près de 2000 mètres carrés accueillerait jusqu'à dix clients à la fois et de cinq à neuf membres du personnel selon le moment de la journée, d'après la présentation du projet de Narconon obtenue par Radio-Canada. Les documents soulignent que le programme de désintoxication repose sur l'exercice physique et les suppléments nutritionnels pour lutter contre la dépendance à l'alcool ou à la drogue. Le traitement, sans aucune médication, dure de trois à quatre mois, indique-t-on. À Trois-Rivières, la thérapie coûtait environ **7000 \$ par mois**.

Il y a toutefois un problème : Milton a refusé d'octroyer un permis pour l'ouverture de ce centre de soins privés. Ses règles de zonage ne le permettent pas. « C'est contraire à ce que nous voulons faire dans ce secteur », explique Barbara Koopmans, directrice de l'aménagement du territoire de la Municipalité de Milton. « On les accueillerait dans un secteur urbain, où ils auraient un accès immédiat à des routes, à des hôpitaux et à des services urgences », ajoute-t-elle. Mme Koopmans est bien au fait des scandales entourant les centres Narconon... Devant ce refus, la société Social Betterment Properties International - la section immobilière de Narconon - a décidé de porter en appel la décision de Milton. À la fin de mars, la Commission des affaires municipales de l'Ontario entendra les deux parties et devra trancher...

En plus de ses pratiques médicales douteuses, Narconon a fait subir de mauvais traitements à des patients.

L'un des **cas de maltraitance** les mieux documentés au pays est celui de David Edgar Love, ancien client et employé de Narconon Trois-Rivières. En avril dernier, Radio-Canada dévoilait un rapport confidentiel de la commission des droits de la personne du Québec, qui concluait que Narconon avait soumis des patients à des « **pratiques humiliantes** », à de « mauvaises conditions d'hébergement et de nourriture », ainsi qu'à des « mesures forcées d'isolement ». M. Love soutient qu'il a subi des traitements de sudation durant 26 jours d'affilés et qu'il a pris de grandes doses de vitamines. Lorsqu'il a quitté le centre en 2010, il a été hospitalisé trois jours pour des problèmes de foie. La commission proposait que Narconon verse 45 000 \$ à M. Love en guise d'indemnisation. Il a toutefois refusé une entente à l'amiable avec le centre de désintoxication de l'Église de scientologie parce qu'elle incluait une clause de confidentialité sur l'affaire. Deux autres ex-clients de Narconon ont pour leur part accepté ce genre d'entente. Depuis, le dossier de M. Love a été fermé par la commission des droits de la personne, qui n'a pas voulu commenter l'affaire en raison de la confidentialité de ses dossiers.

David Edgar Love tente maintenant un recours au civil contre Narconon et l'Église de scientologie.

**Depuis 2011, trois personnes sont mortes dans le plus grand centre de Narconon, situé en Oklahoma, aux États-Unis.** De multiples poursuites pour négligence et fraude ont été déposées contre le centre de désintoxication depuis ces décès.

Narconon dit gérer des dizaines de centres de désintoxication dans 26 pays.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/02/16/003-centre-narconon-scientologie-desintoxication-milton-ontario-sante.shtml>

Gaétan Pouliot - Radio-Canada, 16 février 2015

## SRI TATHATA

### Sri Tathâta, le Jésus indien aux 800 disciples suisses

En Inde, ce sage de 72 ans rassemble des millions de fidèles. En Suisse, ils sont 800 initiés à suivre ses préceptes. Sri Tathâta s'est arrêté quelques jours en Suisse romande, le temps d'un séminaire à Yens-sur-Morges.

«Jaya jaya devi mata Sri Tathâta om...» Le mantra prononcé avec lenteur et solennité résonne sous l'immense plafond de poutres. Imaginez 400 personnes qui psalmodient cette phrase sacrée...

**Comme Jésus.** Sri Tathâta, c'est donc lui. Sage indien de 72 ans, esprit éveillé venu imprégner de «son incroyable énergie spirituelle» quelque 400 Romands...C'est vrai que la ressemblance avec le Christ est frappante. D'ailleurs, l'interprète nous expliquera très vite que notre sage «appartient à la même lignée que Bouddha ou Jésus». En clair, Dieu lui a assigné le même boulot qu'aux grands prophètes venus réveiller les hommes à travers les âges. La mission de Sri Tathâta: «amener la vérité, redonner au monde une juste manière de vivre, respectant l'intelligence cosmique et le but réel de la vie sur la terre». Comment? En suivant les 50 soutras du dharma dont le contenu lui a été dicté de façon divine au long de son existence dévolue à la recherche spirituelle. En Inde, **celui dont le nom signifie «la vérité des choses telle qu'elle est»** déplace des millions de fidèles. En Suisse, où il vient pour la troisième fois, le gourou semble attirer un public très disparate. Babas cools version 2014 à la recherche d'un nouveau Katmandou, paisibles retraités... Les Chanel, qui ont beaucoup vécu à l'étranger, ont toujours été en recherche de spiritualité. «Nous suivions un maître soufi avant de rencontrer Sri Tathâta, explique Claude-Gopal. Ce fut comme une évidence, il se dégage une telle énergie spirituelle en sa présence!» Ses trois filles ont suivi le mouvement. «On n'a pas besoin de quitter le christianisme pour le suivre», confie Clara, l'aînée...Isadora, sa sœur cadette, approuve gravement. «Je n'ai pas eu besoin de prendre du recul, même à l'adolescence, l'enseignement de Sri Tathâta fait totalement partie de moi.» C'est la famille Chanel qui héberge chez elle, à Gollion, le maître et ses accompagnants durant leur périple vaudois. En janvier, la tribu s'envolera au complet, comme chaque année, pour le Kerala afin de suivre les enseignements au Dharma Peetha, un des temples dévolus à la sainteté indienne. Claude a déjà reçu les deux initiations (le maître en a pratiqué également à Yens) dont la première marque l'entrée en «tathâtisme» (excusez le néologisme) et engage le fidèle à respecter une discipline très stricte: devenir végétarien, renoncer à l'alcool et au tabac...

**Une secte?** La question s'est posée, notamment en France, qui abrite une communauté importante de fidèles. «Mais ce pays a tendance à qualifier de secte tout mouvement qui aspire à vivre sa spiritualité», note François, «venu par curiosité». Dimitri, lui, interprète et thérapeute énergétique à Nyon, a écouté la bonne parole avec les yeux mi-clos et un léger sourire. «Je viens pour la première fois et je trouve qu'il y a une très belle énergie dans cette salle...!» Dans la salle, justement, Sri Tathâta insiste sur l'importance de **l'éducation des enfants. Les élever dans la vérité** leur permettra de devenir les futurs êtres humains capables de coexister avec bienveillance entre eux et Mère Nature, assure-t-il. **On profitera quand même d'une pause entre deux «Om» pour lui demander très humblement en quoi sa vérité n'est pas qu'un simple copier-coller de celle de Bouddha ou Jésus.** Il plisse les yeux, impassible, peu sensible à la dose infinitésimale d'ironie mise dans la question. «La vérité est toujours la même, seule la manière de la transmettre diffère.» Il y a en tout cas une vérité qui est à 100% vérifiable. Sri Tathâta revient l'été prochain en Suisse.

---

#### Deux millions de fidèles

Sri Tathâta est né en 1942 au Kerala et a manifesté très jeune une attirance pour la vie spirituelle. C'est au cours de grandes ascèses et pratiques dévotionnelles que sa mission lui aurait été révélée: donner à nouveau le dharma (doctrine) à l'humanité et élever son niveau de conscience...Un grand rituel au feu sacré a eu lieu en février 2014 au temple de Dharma Peetha, suivi par près de 2 millions de personnes. En 2012, lors de son périple européen, il a rencontré le pape Benoît XVI et le dalaï-lama.

*L'illustré - Par Patrick Baumann - 07.01.2015*

<http://www.illustre.ch/illustre/article/sri-tath%C3%A2ta-le-j%C3%A9sus-indien-aux-800-disciples-suisses>

# TEMOINS DE JEHOVAH

## Jonathan Lavoie dénonce ce mouvement qui l'a presque mené au suicide

**Forcé de se convertir au Jéhovisme à l'âge de 8 ans, Jonathan Lavoie estime avoir subi un «lavage de cerveau» et un important isolement social, qui l'ont presque mené au suicide, avant de quitter cette structure religieuse à l'âge de 17 ans.**

«Je n'étais plus capable. C'était: je sors ou je me suicide», se souvient l'homme de 40 ans. Tout petit, Jonathan était catholique et le seul pratiquant de sa famille. «À l'âge de 4 ans, je voulais devenir prêtre. C'était mon but dans la vie, ce qui mettait ma mère en mautadit», enchaîne-t-il.

Alors que Jonathan venait d'avoir 8 ans, ses parents discutaient de divorce. Ce sont des voisins adeptes du mouvement qui les ont convaincus de se convertir, leur disant que les désunions n'existaient pas, dans leur religion. «J'étais opposé, je ne voulais rien savoir», explique-t-il.

Tranquillement, un processus de manipulation des hauts placés s'est installé et Jonathan se souvient notamment de livres pour enfants décrivant le mouvement comme le paradis et comme d'une religion d'amour. «C'est toujours de la manipulation comme ça», insiste l'ancien adepte.

### Victimes de violence

Malgré la conversion qui devait rétablir le climat familial, Jonathan, son frère et sa sœur se faisaient battre par leur beau-père. «Je réalisais que le monde était au courant de ce qui se passait chez nous et personne ne faisait rien. On se faisait citer comme étant exemplaire.»

Le «bourreau» de famille a même été élu «serveur ministériel» au sein de sa congrégation. Adolescent, Jonathan a commencé à douter de la crédibilité du mouvement.

«C'est une secte qui est ultra fondamentaliste. C'est extrêmement dur de vivre et suivre leurs règles. On est en contact avec le monde extérieur et on voit bien que...», laisse-t-il tomber. À 17 ans, Jonathan a décidé de quitter les Témoins de Jéhovah.

### Drogue et centre d'accueil

«Ç'a été la crise. Ça toughé deux semaines et ils [ses parents] m'ont crissé dehors», raconte M. Lavoie. Il a ensuite vécu en centre d'accueil, en plus de sombrer dans l'enfer de la drogue. Il n'avait plus de contact avec sa famille.

Il a notamment manqué le mariage de son frère, événement dont il a tristement connu l'existence longtemps après. «Je l'ai su lorsqu'il était à l'hôpital, en train de mourir», s'attriste M. Lavoie. Atteint du syndrome de Gardner, il est décédé à la suite d'un refus de transfusion sanguine dicté par la religion.

Jonathan se concentre aujourd'hui sur son boulot d'intervenant, en plus de dénoncer le mouvement sur son site, [www.watchtowerlies.com](http://www.watchtowerlies.com).

---

### Les adeptes se font de plus en plus rares

Le mouvement Jéhovah perd des plumes au Québec et a atteint un plateau quant à son nombre d'adeptes.

«Entre 1991 et 2011, ils ont eu une perte de 18 %», souligne Alain Bouchard, sociologue des religions à l'Université Laval, selon des données de Statistiques Canada.

Les bonnes années du mouvement au Québec étaient entre 1971 et 1991. «Il y avait eu une bonne augmentation». Avec cet engouement, la croissance s'annonçait encore florissante au Québec, mais le scénario inverse s'est produit. «Entre 1991 et 2001, il en est sorti [des adeptes] plus qu'il en est rentré», indique M. Bouchard.

«Ces types de religions minoritaires, souvent en tension avec la société, finissent par atteindre un certain plateau».

### En « croissance »

Pour sa part, Léonce Crépeau, responsable du mouvement au Québec, nie toute baisse d'intérêt pour le mouvement. «Définitivement, nous sommes en croissance», insiste-t-il, sans toutefois posséder de chiffres officiels le prouvant.

«Nous avons plus de 25 000 adeptes», avance-t-il.

Il estime à 1000, le nombre de nouveaux adeptes chaque année. «On construit des lieux de réunion, pendant que les églises, aujourd'hui, vous savez ce qui se passe», ajoute-t-il.

Certains des principes critiqués dans le mouvement sont justifiés, insiste M. Crépeau, tels que le refus des transfusions sanguines. «Si on refuse les transfusions sanguines, c'est pour des raisons bibliques.»

Au sujet des relations inexistantes avec les anciens adeptes, il estime que c'est leur choix. «Si quelqu'un décide de pratiquer certaines choses que la Bible n'autorise pas, on va l'aider. Ils ont fait leur choix. On les aide, mais s'ils ne veulent pas, on ne peut pas les forcer.»

CATHERINE BOUCHARD - LE JOURNAL DE MONTRÉAL. Samedi, 24 janvier 2015

<http://www.journaldemontreal.com/2015/01/24/le-cerveau-lave-par-les-temoins-de-jehovah>

## 3) Bibliographie

### Zoom back camera ! La face cachée de l'ennéagramme

Daniel Lafargue

A sa modeste place, avec la collection "Une chandelle dans les ténèbres", Book-e-book essaie d'apporter sa pierre à l'édifice.

[http://www.book-e-book.com/index.asp?fx=2&p\\_id=203](http://www.book-e-book.com/index.asp?fx=2&p_id=203)

L'ennéagramme n'est *pas* un simple produit de plus sur l'actuel marché pléthorique et quelque peu interlope du "développement personnel"... L'ennéagramme prétend *englober*, voire légitimer, non seulement toutes les techniques de développement personnel, mais également les pseudosciences comme l'astrologie, la numérologie ou la morphopsychologie, qui y ont déjà trouvé leur place.

Ce livret se propose de jeter un oeil sur la face cachée de l'ennéagramme, comme l'avait (peut-être) suggéré en son temps Alejandro Jodorowsky avant qu'il ne se rende vers d'autres cieux, semble-t-il, plus rentables. En effet, aucune des personnes ayant vu le film *La montagne sacrée* (tout au long duquel l'ennéagramme impose sa présence) n'est prête d'oublier, à la toute fin du film, la célèbre injonction de Jodorowsky pour élargir le champ des caméras.

*Zoom back camera !* donc avec Daniel Lafargue pour découvrir un surprenant envers du décor...

#### **Zoom back camera ! La face cachée de l'ennéagramme**

Daniel Lafargue -

82 pages • ISBN : 978-2-37246-002-6 • 11 €

---

## FELICITE

### La vérité vous rendra libre RISQUE D'EMPRISE COMMUNAUTAIRE

Témoignage d'Agnès F. Pour la première fois, un livre-témoignage sans rewriting nous plonge dans la réalité de l'univers clos et relativement méconnu de la vie religieuse et de ses dérives communautaires. Sœur Félicité - dans la vie civile Agnès F. - rompt ici l'omerta.

De 1990 à 2002, elle a vécu, douze années durant, sous emprise mentale de certains supérieurs de sa communauté. Elle y a subi de multiples formes de violences, des plus visibles aux plus insidieuses. Elle a été victime d'abus de faiblesse aux conséquences gravissimes.

Il lui a fallu trouver l'énergie suffisante pour arriver, malgré tout, à porter plainte pour violences physiques, devant la justice pénale ainsi que pour nullité de profession religieuse devant l'officialité. Aujourd'hui, la vérité de ce témoignage aux multiples aspérités surgit sans détours. Jusqu'ici, sa part de vérité avait toujours buté contre l'indicible.

Le contenu de ce témoignage soulève un certain nombre de questions.

Comment peut-on accepter, durant tant d'années, de subir pressions morales et physiques, mais aussi inceste spirituel ? Quels déclics successifs l'ont-ils amenée à recouvrer progressivement sa personnalité ?



Ce récit est autant une incursion dans ce qui ressemble à un faisceau d'indices de dérive sectaire au sein d'une communauté religieuse catholique qu'un témoignage de foi. Ce témoignage invite, aussi, à un débat attendu par de nombreuses victimes confrontées, aujourd'hui encore, à pareilles situations.

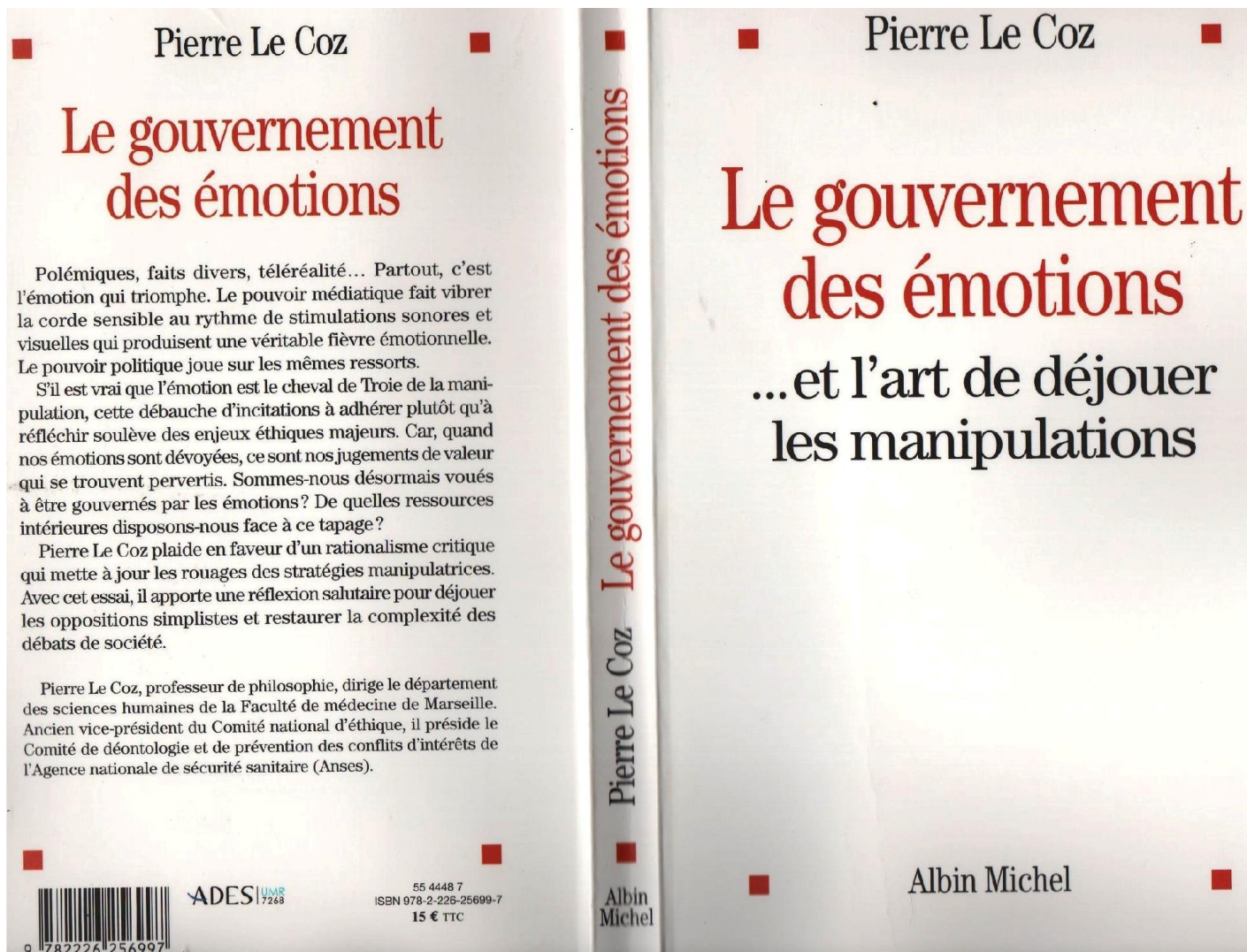
Un contexte d'actualité.

Le témoignage de sœur Félicité écorne profondément certains mythes en se faisant l'écho de situations individuelles contemporaines. Ainsi, en mai 2013, le quotidien La Croix a-t-il relayé le communiqué du père Thomas Joachim, Prieur général de la Communauté Saint-Jean, « encouragé par les Evêques de France », selon lequel le fondateur de cette communauté, le père Marie-Dominique Philippe, op, décédé en 2006, « avait posé des gestes contraires à la chasteté » à l'encontre d'adultes.

Sous l'influence du pape François, le Vatican, par le biais de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée, est allé plus loin, précisant que « les contenus de ce charisme » du fondateur étaient « actuellement objet de discernement. » (lettre du 1er juillet 2014 émanant de Mgr Henri Brincard, Délégué pontifical auprès de la Communauté Saint-Jean, publiée par l'hebdomadaire La Vie en date du 03/07/14).

« **Félicité, la vérité vous rendra libre** », Collection Paroles Authentiques- Association Sentinelle  
courriel : [presse@sentinelle-asso.fr](mailto:presse@sentinelle-asso.fr) / tél : (+33) 6 369 06 158  
Laurence POUJADE, Présidente de l'association SENTINELLE  
SENTINELLE / 46, rue Sarrette 75014 PARIS

## A lire aussi :



Ouverture des inscriptions au colloque national du GEMPPPI

## **LES DETOURNEMENTS SECTAIRES DU PSYCHOSOMATIQUE**

**SAMEDI 3 OCTOBRE 2015 DE 9H A 17H00**

**A l'Espace Ethique Méditerranéen (EEM)  
Hôpital adultes de La Timone 264, rue St Pierre 13005 Marseille**

Avec notamment :

- **Pr Pierre Le Coz**, philosophe, et Directeur Département sciences humaines à la Faculté de médecine (Aix-Marseille Université) Espace éthique méditerranéen & UMR 7268 « ADES », auteur de « Le gouvernement des émotions et l'art de déjouer les manipulations », Albin Michel 2014.

- **Dr Jean-Marc-Xavier Henry**, psychiatre, hôpital de la Conception – Marseille. Psychiatre. Intrusion et prétentions infondées de pratiques non conventionnelles dans le domaine médical.

- **Dr Yann Le Coz** – Sectes : les limites de la psychosomatique.

- Etc.

**Gratuit, mais inscription obligatoire à : GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20**

Tél. 04 91 08 72 22. Portable : 06 98 02 57 03  
Courriel : [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr) - [www.gemppi.org](http://www.gemppi.org)

### **ABONNEMENT AU TRIMESTRIEL DU GEMPPPI**

#### **« Découvertes sur les sectes et religions »**

Le bulletin du GEMPPPI contre un abonnement participatif (frais de port inclus) de 10 € sur support papier ou 3 € par Internet. Libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPPI » avec vos coordonnées à :

**GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20**  
Tel. 04 91 08 72 22 - 06 98 02 57 03 - [gemppi@wanadoo.fr](mailto:gemppi@wanadoo.fr) - [www.gemppi.org](http://www.gemppi.org)

### **ADHESION AU GEMPPPI**

**Bienfaiteur** : à partir de 30 € - **Soutien** : à partir de 16 € - **Sympathisant** : à partir de 3 €  
**Membre actif** : 10 € (Prendre contact avec nous, possibilité de participer à nos activités)

#### **4 FILMS : « Des sectes qui n'en ont pas l'air »**

4 films de 15 mn environ, fictions jouées par des acteurs professionnels. Ils évoquent les grands types de manipulations mentales et de dérives sectaires actuelles. Médecines parallèle, pseudo-chamanisme, fondamentalismes religieux, sociétés secrètes... (offert à votre demande pour toute nouvelle adhésion)